

NEXT TIME

INFORMATIONS PRATIQUES...



Les + : Les valeurs de la compagnie [CFDP](#) et la proximité du courtier gestionnaire [ASSURIS](#).

- L'indépendance : Un facteur clé permettant **une liberté d'action dans la gestion avec les assurés**.
- L'expertise : La décentralisation des services garantit une relation personnalisée avec les assurés et une écoute humaine de leurs besoins.
- La proximité : [Les 30 sites en France](#) garantissent une réelle proximité de service et une parfaite connaissance du terrain, du tissu économique de chaque région.



**RECEVEZ GRATUITEMENT LE DETAIL DE L'OFFRE ET LES DOCUMENTS
D'ADHESION PAR MAIL :**

➔ [CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR LE DETAIL DE L'OFFRE](#)

NEXT TIME

LES GARANTIES ET TARIFS...

LES 10 ENGAGEMENTS D'ALSINA

Avec ALSINA, Cfdp Assurances s'engage dans les plus brefs délais :

- A vous écouter au numéro qui vous est dédié.
- A vous recevoir dans sa délégation la plus proche de votre domicile.
- A vous informer sur vos droits.
- A vous conseiller sur la meilleure attitude à adopter face à un différend.
- A effectuer les démarches pour obtenir une solution négociée.

- A vous faire assister par les meilleurs spécialistes.
- A organiser votre défense judiciaire.
- A prendre en charge les frais et honoraires de vos défenseurs.
- A vous certifier le libre choix de vos défenseurs.
- A faire exécuter la décision obtenue.

Si un seul des 10 engagements n'est pas respecté, Cfdp Assurances vous offre 10 fois le montant de la prime annuelle.

LES GARANTIES	ESSENTIEL	SENIOR		SUMMUM
Les agressions et atteintes à l'intégrité physique ou morale	•	•		•
L'atteinte aux droits de la personnalité	•	•		•
L'erreur médicale	•	•		•
L'habitation (propriétaire occupant ou locataire d'une résidence principale ou secondaire)	•	•		•
La consommation de biens mobiliers et de services	•	•		•
Les activités collaboratives	•	•		•
Les organismes bancaires, de crédit ou d'assurances	•	•		•
Les relations avec des services publics	•	•		•
Les loisirs : voyages, sports, vie associative, plaisance, animaux de compagnie	•	•		•
Le travail salarié	•			•
La propriété et l'usage d'un véhicule terrestre à moteur	•		•	•
La conduite responsable	•		•	•
La construction et les gros travaux immobiliers (soumis à l'assurance Dommages-Ouvrage)				•
Les transactions immobilières				•
Le patrimoine mobilier (parts sociales, valeurs mobilières, bijoux ou objets d'art)				•
La fiscalité		•		•
Les donations, legs et libéralités		•		•
Les successions		•		•
Les emplois familiaux		•		•
La dépendance		•		•
Les mesures de protection d'un proche (tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice)		•		•
Le divorce, la séparation et la rupture de la vie commune				•
Le changement de régime matrimonial				•
La filiation et l'adoption				•
Le droit de visite des grands-parents		•		•
PRIME TOTALE	79 €	79 €	117 €	203 €